

Coopérative scolaire du Ecole Elementaire, à SAINT-AMANT-DE-MONTMOREAU (16 190), 39 route du périgord
(016-C039-EEPU)
Compte : Crédit Agricole 161 161 196 08 - Montmoreau

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2022
CDC lavalette tude dronne	2 720,00	01/07/2022	projets de l'école, sorties	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	2 720,00			0,00

Le total des montants correspond au compte 7410.

Ce Compte-Rendu Financier 2021 - 2022 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 16	Validation de l'OCCE 16
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (identité de la Coopérative scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Aurélie DUMAS, mandataire, etc).	pas encore vérifié !
2. une copie du relevé du compte Crédit Agricole 161 161 196 08, où figure le montant : 6 428,35 € .	pas encore vérifié !
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 2 720,00 €, le(s) justificatif(s) de ce montant.	pas encore vérifié !

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 16 :
ad16@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop. (son nom, le mandataire, le numéro du compte, etc).